



# Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 novembre 2024

n° 192-24 C

**Objet : RS - Attribution de subvention à La Monnaie Autrement / Elef**

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Cyrille Causse
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Frédéric Bret - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Valentin Hachet
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1  
Eric Delhommeau

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Michel Camoz à Alain Caraco - de Jean-Pierre Casazza à Gaëtan Pauchet - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Micheline Myard-Dalmais à Florence Bourgeois - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Farid Rezzak à Marie Bénévise - de Alain Thieffinat à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Martin Noblecourt

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tourmier - Jean-Maurice Venturini

## GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

# Conseil communautaire du 07 novembre 2024

délibération n° 192-24 C

objet **RS - Attribution de subvention à La Monnaie Autrement / Elef**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'économie, de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de la transition écologique et du développement durable, rappelle que les critères retenus pour l'analyse des demandes de subvention concernent :

- la vérification de l'adéquation entre l'activité statutaire de l'association et le champ de compétence de la Communauté d'agglomération,
- le public accueilli (nombre, typologie, caractéristiques, public de l'agglomération ou hors agglomération...),
- le ressort géographique de l'action (part agglomération / hors agglomération, rayonnement, réciprocité...),
- la finalité / objectif de l'association ou de l'action spécifique conduite par l'association et notamment évaluation quantitative et qualitative de l'action (résultats N-1 et perspectives),
- la réalisation de tout ou partie des actions pour lesquelles, le cas échéant, l'association avait reçu une subvention de Grand Chambéry en 2023.

Une subvention est allouée pour un objet déterminé, un projet spécifique, ou est dédiée au financement global de l'activité associative.

En 2024, l'association La Monnaie Autrement / Elef a sollicité Grand Chambéry pour un soutien financier dans son fonctionnement, et pour l'organisation des 10 ans de l'Elef au mois de juin. Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 30 mai 2024, a décidé d'allouer une subvention de 8 000 € à l'association.

De plus, l'association présente un projet d'expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire en partenariat avec la CAF de la Savoie et la MSA des Alpes du Nord. L'objectif de cette expérimentation est de soutenir l'alimentation des familles en privilégiant l'accès à des produits issus de l'agriculture locale ou de circuits courts limitant le nombre d'intermédiaires.

Cette expérimentation doit se mettre en place sur les cantons de La Ravoire et des Bauges pour le second trimestre 2025, avant une extension à la ville de Chambéry en 2026.

Afin de pouvoir mener à bien ce projet, l'association sollicite Grand Chambéry pour un financement complémentaire d'un montant de 3 000 €.

Il est donc proposé au titre du budget 2024, dans le cadre de l'enveloppe définie au début de l'exercice et au titre d'une programmation complémentaire, d'allouer la subvention suivante à l'association La Monnaie Autrement / Elef :

<b>Economie sociale et solidaire</b>	<b>Versé en 2023</b>	<b>Versé en 2024 (30/05/2024)</b>	<b>Proposé en 2024 (07/11/2024)</b>
<b>La Monnaie autrement / Elef</b>			
- Action : expérimentation Sécurité sociale alimentaire	8 000 €	8 000 €	3 000 €

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** l'avis de la commission économie, enseignement supérieur et transition écologique,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** le soutien de Grand Chambéry à l'action de l'association La Monnaie Autrement / Elef proposée au titre de l'économie sociale et solidaire,

**Article 2 : d'approuver** le versement d'une subvention pour un montant de 3 000 €.

le président,  
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **192-24 C**

Objet de l'acte : **RS - Attribution de subvention à La Monnaie Autrement / Elef**

Classification Préfecture : **7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées  
2 - Aux associations**

Date de l'acte : **07 novembre 2024**

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : **073-200069110-20241107-lmc1H32423H1-DE**

Identifiant unique de l'acte : **lmc1H32423H1**

Date de transmission en Préfecture : **14 novembre 2024**

Date de réception en Préfecture : **14 novembre 2024**

Date de publication sur le site internet: **jeudi 14 novembre 2024**